

04.07.2019

## Championnats suisses Cadets patinage artistique 2020 Filles et garçons

17 - 19 janvier 2020, Flims

### PUBLICATION

<b>Responsable</b>	Swiss Ice Skating Commission Figure
<b>Organisateur</b>	EC Flims-Surselva
<b>Lieu</b>	Eishalle Prau La Selva à Flims
<b>Grandeur de la surface</b>	30 x 60 m
<b>Musique</b>	CD's

Les championnats se dérouleront conformément aux règlements ISU 2019 de l'artistique et aux règlements Swiss Ice Skating.

### Concours

<b>Jeunes filles</b>	<b>Programme court:</b> <b>Libre :</b>	Voir règlements ISU 2019 et <a href="#">conditions de participation</a> , <a href="#">conditions de participation annexe 1</a> , <a href="#">conditions de participation annexe 2-4</a>
<b>Garçons</b>	<b>Programme court:</b> <b>Libre :</b>	Voir règlements ISU 2019 et <a href="#">conditions de participation</a> , <a href="#">conditions de participation annexe 1</a> , <a href="#">conditions de participation annexe 2-4</a>

**Doping** Les contrôles anti-dopage seront effectués selon les statuts Swiss Ice Skating, chapitre XIV, par. 43, les "Regulations" ISU et les directives de Swiss Olympic.

**Program Content Sheet** Les patineuses et patineurs sont priés d'apporter lors du tirage au sort officiel en tout 4 copies des PPCS (2 x programme court et 2 x programme libre). Sur le site web de Swiss Ice Skating vous trouverez le formulaire sous:  
[Program Content Sheet](#)

**Licences** Lors du tirage au sort, chaque participant est tenu de se présenter au juge-arbitre avec sa carte de licence renouvelée.

Les étrangers sont admis à ces championnats selon le règlement Swiss Ice Skating 1.3.3.1 (voir [règlements techniques](#) sur le site internet de Swiss Ice Skating).

## Inscriptions

Seules les inscriptions sont valables qui seront directement faites par moyen du système des membres :

[Système des membres](#)

**Pour étrangers: Le permis de séjour doit impérativement être envoyé!**

La participation est seulement possible si le secrétariat Swiss Ice Skating reçoit une copie de la dispense de la Fédération concernée de l'athlète resp. « Letter of intent » des parents, si l'athlète n'a jamais participé à des compétitions internationales.

Les patineuses et patineurs qui nous ont déjà fait parvenir une photo passeport électronique pour leur licence n'ont pas besoin d'envoyer une nouvelle photo. Par contre ceux qui ne l'ont pas encore fait sont priés d'envoyer par mail une photo électronique à l'adresse E-mail suivante:

[info@swissiceskating.ch](mailto:info@swissiceskating.ch)

## Délai d'inscription

**3 octobre 2019**

Des Inscriptions après ce délai ne seront plus possibles

## Finance d'inscription

CHF 300.-- / participant  
CHF 300.-- / couples Cadets

**à payer jusqu'au 7 janvier 2020**

au compte Postfinance IBAN CH02 0900 0000 8400 5561 2 (CCP 84-5561-2) de Swiss Ice Skating.

**Prière de payer les finances d'inscription seulement après publication des patineuses qualifiées!**

## Responsabilité

Swiss Ice Skating et le club organisateur ne portent aucune responsabilité vis-à-vis des concurrents et des fonctionnaires de la compétition.

## Logement et entretien

Les frais de logement et d'entretien sont à la charge des participants ou de leurs clubs.

## Renseignements

Madame Caroline Gasser  
EC Flims-Surselva  
E-Mail: [gasser@cgarch.ch](mailto:gasser@cgarch.ch)

Les détails concernant le programme seront envoyés aux participants après le délai d'inscription.

SWISS ICE SKATING  
Commission Figure

### **PRECISIONS:**

- Pas d'inscriptions tardives
- Paiement tardif mène à l'exclusion
- La finance d'inscription ne sera pas remboursée